

SYNDICATS NATIONAUX de l'INSEE

CGT, FO, SUD

Compte rendu du GT NCEE du 19 septembre 2017

Étaient présent-e-s :

les syndicats CGT, SUD, FO, CFDT, CGC

Pour la direction Insee : Le secrétaire général de l'Insee, Le responsable de l'unité ménage prix, le Responsable de la division Maîtrise d'Œuvre des Activités d'Enquêtes.

Ce GT sur les NCEE était court : il ne faisait partie que d'une partie d'un GT sur d'autres sujets, et a donné lieu à des documents préparatoires très succints voire inexistants. De plus, la directrice des statistiques démographiques n'était pas là, ni comme d'habitude la responsable des prix, ce qui a donné lieu à des renvois à des réponses ultérieures puisque personne ne peut répondre à sa place.

Retards sur le déploiement de Capi 3G (voir PJ)

La direction présente les retards pris par la nouvelle application, suite aux dysfonctionnements (« difficultés majeures » dit la direction) constatés lors des tests du printemps. Le déploiement est désormais prévu pour mars 2018 mais seulement pour l'enquête Mobilité et pour le deuxième test Muse (nouvelle enquête emploi).

A nos questions la direction a principalement répondu : « si nous retardons l'atterrissage de cette application c'est parce que nous souhaitons qu'elle soit parfaite, compte tenu de la présence sur le terrain des enquêtrices et enquêteurs. Contrairement à d'autres applications Insee, on ne peut pas la laisser atterrir avec des bogues. ».

C'est effectivement une sage décision ! (Qui pourrait valoir même pour des applications qui ne mettent pas en jeu des acteurs de terrain...)

La direction a également assez inélegamment fait porter sur le CEI certains retards : il aurait été plutôt juste de noter un calendrier que la direction a maintenu malgré les alertes envoyées par les équipes connaissant bien le sujet.

Nous rappelons que la complexité de cette application était dès le départ un risque pris par la direction. Nous sommes intervenus à de nombreuses reprises, y compris lors du CTR sur le sujet, pour demander des simplifications de fonctionnalités, permettant pour certaines un « flicage » à peine caché heure par heure et non nécessaires au pilotage des enquêtes!!

Nous redemandons à la fois des moyens aux équipes, un vrai pilotage de la direction, et des moyens au moment des formations terrain (agents DPCEM et enquêtrices et enquêteurs) afin que tous les agents qui en éprouvent le besoin soient formés : rappelons que les annulations de formations sont fréquentes pour la fin de l'année à venir.

Nous demandons également que les équipes Capi-Blaise soient maintenues de manière à assurer le travail. Il n'était pas prévu qu'elles l'assurent avec le décalage de calendrier de Capi3G.

Présentation de l'application

La direction a présenté sur écran l'application : tout le monde la découvrait, il était difficile de donner un avis, n'ayant pu préparer avec des personnes connaissant les fonctionnalités.

Nous avons rappelé à cette occasion « non » : **il n'est pas obligatoire pour les enquêtrices et enquêteurs de se connecter une fois par jour comme cela a été annoncé. Les enquêtrices et enquêteurs, fréquemment contraint-e-s à des contrats à temps incomplets par la direction, ne sont pas censé-e-s être disponibles pour l'insee à temps complet !!**

Nous avons pu noter que la géolocalisation des adresses d'enquêtes était disponible. C'était effectivement une fonctionnalité importante pour les enquêtrices et enquêteurs.

Toutefois l'utilisation de Google maps nous pose problème : comme nous l'avons signalé à de nombreuses reprises à la direction de l'Insee, l'utilisation de logiciels libres (type Openstreetmap) qui ne récupèrent pas des données en vue de traitements divers, ou un partenariat avec l'IGN auraient été plus sûrs.

En effet, Google pourra à loisir connaître les adresses des enquêté-e-s avec ce système, ce qui nous semble bien imprudent de la part de l'Insee.

Enfin, nous avons demandé des précisions sur la visibilité des éléments par les différents acteurs (MOA, DPCEM, enquêtrices et enquêteurs). La direction doit envoyer des documents complémentaires.

Opale - détermination des temps d'entretien (voir PJ)

La direction présente une fiche sur la construction des temps d'enquêtes lors des tests. Cela fait suite à la pétition de l'an dernier sur l'enquête budget de familles dont les temps étaient sous-estimés.

La direction s'engage désormais à présenter le détail des calculs lors des formations aux enquêtes. Cela correspond à notre demande.

Toutefois nous demandons également de clarifier le circuit, en cas de constat de défaillance de la méthode par les enquêtrices et enquêteurs et les DPCEM, pour faire remonter et demander des corrections.

Memento Dem-prix

La direction a envoyé un document présentant ce memento. Nous demandons à en avoir le contenu pour pouvoir faire des éventuelles remarques.

Dans certains sites Prix, les enquêtrices et enquêteurs ont été invités à un entretien professionnel de mi-année, en plus de celui de fin d'année. Il a été demandé si ces entretiens avaient fait l'objet d'une consigne nationale. Les membres de la MOAE présents n'ont pas su répondre à cette question.

Demandes récurrentes de suivi des dossiers

Nautile : nous avons demandé où en était le projet qui a été annoncé aux agents, mais sans que les DPCEM soient en mesure de donner des précisions. La direction répond qu'elle y travaille.

C'est pourtant un sujet capital des mois à venir.

Nous avons enfin bien sûr demandé que le tirage soit fait de manière à prendre en compte les zones actuelles des enquêtrices et enquêteurs.

Nous rappelons tous les dossiers sur lesquels nous avons déjà demandé des éléments statistiques :

-quotités, bilan des contrats à augmentation temporaire de quotité

-utilisation du fichier Fideli pour les tirages d'échantillons, notamment sur la précision de la localisation des logements.

-discussion sur la charge de travail alors que de plus en plus de tâches administratives sont demandées aux enquêtrices et enquêteurs sans qu'elles soient décomptées de leur temps de travail.

A Paris le 5 octobre 2017